

Ligue « ELO »

Réglementation des tournois



Saison 2020-2021

Sommaire

1- PRESENTATION	3
2- GENERALITES	3
a. Philosophie du projet	3
b. Protocole sanitaire	4
c. Règlements à respecter	4
d. Définition des termes	4
e. Homologation des épreuves	4
f. Fonctionnement théorique de l'ELO.....	4
g. Règles de courtoisie	5
3- ORGANISATION DES TOURNOIS.....	6
a. Conditions d'accueil	6
b. Directoire Technique.....	6
c. Gestion informatique (cf. mode d'emploi BellePoule).....	7
d. Déroulement des tournois.....	7
e. Publication des résultats	8
4- ANNONCES DE TOURNOIS	8
a. Intitulé	8
b. Date, Horaires, Lieux et Contact	9
c. Effectifs.....	9
d. Formule	10
e. Frais d'engagement	10
5- ENGAGEMENTS AUX TOURNOIS.....	11
6- ARBITRAGE	11
a. Recrutement	11
b. Gestion	12
7- CLASSEMENTS.....	13
8- ANNEXES	14
a. Affiche « Citoyen du sport »	14
b. Catégories	15
c. Surclassement	16

1- PRESENTATION

La Ligue ELO est un classement régional alternatif, qui agrège les résultats d'un ensemble de matchs de divers tournois de manière comparative.

Déjà présente dans plusieurs sports (échec, foot, e-sport...), elle fonctionne à base d'une formule qui, au-delà des concepts habituels de Victoire, TD, TR et Indice, fait évoluer un Score ELO en fonction des performances d'un tireur. En effet, lors d'un match, un tireur réalisant une performance supérieure à son niveau estimé va augmenter son score, et réciproquement, va le baisser s'il réalise une contre-performance.

Nous avons adapté cette formule aux spécificités de l'escrime : un bonus (ou un malus) plus ou moins marqué tient compte de l'écart de touches à la fin de l'assaut.

Avec une entrée à 1000 points à tout moment de la saison, une Coupe de la Ligue ELO doit réunir les meilleurs, en fin de saison, pour décrocher le titre de Champion.

En résumé, la Ligue ELO est un classement qui prend en compte toutes les évolutions d'un tireur au cours d'une saison, même s'il ne participe pas aux mêmes épreuves que les autres, ni n'affronte les mêmes adversaires.

2- GENERALITES

a. Philosophie du projet

Au regard du contexte sanitaire depuis le début de l'année 2020 et de l'annulation de la plupart des épreuves d'escrime en France, le Comité Régional d'Escrime Hauts-de-France (CREHdeF) a conçu une nouvelle **animation** sportive régionale permettant de conserver une émulation au sein de ses pratiquants (le terme animation s'inscrit pleinement dans notre volonté de fidéliser nos adhérents à notre pratique sportive, en leur offrant de l'opposition régulière et bienveillante).

Cette animation sportive a été spécifiquement étudiée pour respecter l'application des protocoles sanitaires, les jauges d'accueil et les capacités de déplacement en restreignant notamment le nombre de participant aux capacités des salles de clubs (nombre de piste et place pour circuler), afin que ces derniers puissent accueillir quelques tireurs sans contraintes d'organisation (logistique, buvette...), donc sans risquer d'annuler, mais en permettant tout de même de valoriser les échanges.

En résumé, l'idée développée dans la suite du règlement est donc d'avoir un système suffisamment simple pour pouvoir à la fois :

- Générer plusieurs tournois accueillant des tireurs de divers clubs, faciles d'organisation, afin de favoriser une animation constante et de proximité.
- Intégrer les participations à ces tournois organisés de façon « asynchrone » au sein d'un classement général régional (alternatif au classement classique), afin de permettre une valorisation des tireurs.
- Bâtir une nouvelle référence de classement (alternatif), juste et solide, et construire une nouvelle forme de sélection plus inclusive.

b. Protocole sanitaire

Les protocoles sanitaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.escrime-ffe.fr/fr/ffe/protocoles-escrime-covid-19/conditions-sanitaires-de-pratique.html>

Ils doivent être appliqués scrupuleusement, tout en tenant compte de vos contraintes locales. A cet effet, les annonces de tournoi sur le portail devront contenir un paragraphe dédié au protocole sanitaire en place (rubrique infos additionnelles).

c. Règlements à respecter

Tous les tournois de la Ligue ELO sont soumis aux articles des règlements édictés par la Fédération Française d'Escrime (FFE), en conformité avec ceux de la Fédération Internationale d'Escrime (FIE).

Les exceptions éventuelles sont mentionnées dans le présent règlement.

Le présent règlement n'est applicable qu'aux tournois homologués de la Ligue ELO.

Tout licencié participant à un tournoi est tenu de respecter tous les règlements qui s'y appliquent.

La Ligue ELO n'est accessible qu'aux tireurs à jour de leur cotisation.

d. Définition des termes

Afin de bien faire la distinction avec les compétitions « classiques » du circuit régional et les épreuves du présent règlement :

- L'ensemble des épreuves « open » intégrées dans la Ligue ELO sont nommées **Tournois**.
- L'ensemble des épreuves accessibles « sur sélection » dans le cadre de la Ligue ELO sont nommées **Coupes**.
- L'ensemble des feuilles d'information à ces épreuves sont nommées **Annonces**.

e. Homologation des épreuves

Les tournois de la Ligue ELO sont soumis à autorisation préalable par le CREHdeF.

L'homologation se traduit par une publication officielle sur le portail dédié du CREHdeF : <http://www.ligueELO.fr> et une diffusion de l'annonce du tournoi.

Les coupes seront mises en place ultérieurement.

f. Fonctionnement théorique de l'ELO

Le classement ELO (du nom de son inventeur, Arpad ELO), est un système d'évaluation comparatif du niveau de jeu des joueurs, présent dans de nombreux sports et jeux (échecs, jeu de go, football, tennis de table...).

Tout joueur qui participe à ce type de compétition se voit attribuer un classement provisoire, classement qui évoluera en fonction de ses performances, et qui reflète sa probabilité de gagner.

Globalement, un score ELO fort gagnant contre un score ELO faible va peu évoluer dans le classement. De la même façon le score ELO faible va peu reculer.

En revanche s'il s'agit du score ELO faible qui gagne, sa position va fortement progresser dans le classement, tandis que le score ELO fort va assez fortement reculer.

La formule de calcul est la suivante :

$$R_n = R_0 + K (W - W_e) + G$$

*R_n = Nouveau score Elo R₀ = Ancien score Elo K = Poids selon le type de compétition (50)
G = Coefficient selon la différence de touche W = Résultat du match W_e = Résultat attendu*

Quelques exemples :

- Un score ELO de 1300 perdant 15-8 contre un score ELO de 1000 va perdre 49 points (tandis que l'autre en gagne 49).
- Un score ELO de 1300 gagnant 15-8 contre un score ELO de 1000 va prendre 15 points (tandis que l'autre en perd 15).
- Un score ELO de 1300 gagnant 15-14 contre un score ELO de 1000 va prendre 9 points (tandis que l'autre en perd 9).
- Un score ELO de 1300 perdant 15-14 contre un score ELO de 1000 va perdre 43 points (tandis que l'autre en gagne 43).
- 57 points environ, à la hausse ou à la baisse pour un 15-0 (si le score ELO fort perd).
- 30 points environ, à la hausse ou à la baisse pour un 15-8 entre 2 scores ELO de même niveau.

Note : Les nouveaux classés sont positionnés à 1000 quel que soit le moment de la saison.

 Il s'agit là d'une nouvelle façon de concevoir et de pratiquer les rencontres sportives : sans compétition à 70 tireurs, sans les formules classiques en poule puis TED, sans calcul nécessaire de l'indice ou du nombre de victoire...

g. Règles de courtoisie

Certes, nos compétitions sont des épreuves sportives où l'enjeu peut être source de nombreuses émotions. Mais elles sont avant tout des épreuves dans lesquelles la courtoisie et la citoyenneté (fairplay, respect de l'adversaire, de l'arbitre, des organisateurs...) doivent y jouer un rôle éducatif considérable.

Tout accompagnateur, qu'il soit enseignant, parent, visiteur, est donc invité à respecter les quelques règles notées en annexe A.

Tout organisateur est aussi invité à les afficher afin d'en assurer la diffusion.

En cas de non-respect des règles ci-dessus, les personnes incriminées seront averties (carton jaune) puis sanctionnées en cas de récidives par un carton noir. Il leur sera alors demandé de quitter la salle.

3- ORGANISATION DES TOURNOIS

L'ambition de la Ligue ELO est de pouvoir générer des tournois facilement organisables pour les clubs et accessible par les tireurs. Toutefois, formaliser un cadre clair tout autant que souple permettra de favoriser l'expérience de participation des tireurs, générera de l'enthousiasme et améliorera donc la pérennité de la Ligue ELO.

a. Conditions d'accueil

Il est nécessaire de privilégier l'accueil dans les salles d'armes afin de se soustraire aux demandes de salles et à la logistique inhérente (acheminement et montage de pistes).

Calcul de la jauge d'accueil totale : $\text{Superficie de la salle} \div 4$

Cette jauge totale comprend les tireurs, les arbitres, les bénévoles organisateurs, et les accompagnants (en situation de COVID, 1 seul accompagnant par club, souvent l'enseignant, sera autorisé à rester dans la salle).

Calcul du nombre de :

- **Tireurs** = Nombre de pistes allouées au tournoi x 4 (ex. : 4 pistes = 16 tireurs)
- **Arbitres** :
 - **Diplômés** = 1 arbitre par piste
 - **En formation** = 1 arbitre par piste $\div 2$

Il est nécessaire que le club organisateur évalue ses capacités en fonction de l'ensemble des critères décrits ci-dessus. Une salle dotée d'un rectangle métallique de 10 pistes, sans espace pour circuler autour, ne pourra pas accueillir 40 tireurs et 10 arbitres.

Conseil du CREHdeF

Il est conseillé d'organiser des tournois modestes de 12 à 16 tireurs, sur 4 pistes, avec 4 arbitres diplômés et 2 arbitres en formation. La fluidité et la rapidité des épreuves doivent être préférées, permettant ainsi une augmentation de la fréquence et du nombre de tournois et donc une profusion d'offres pour les familles de tireurs.

Un des principes qui doit guider l'organisateur pour évaluer le nombre de participants à son tournoi est que celui-ci ne doit pas dépasser le nombre de tireurs habituellement présents lors des séances d'entraînement, en condition COVID.

b. Directoire Technique

Le Directoire Technique (DT) est, obligatoirement, composé de 3 personnes :

- L'enseignant du club organisateur : il est responsable de la bonne organisation du tournoi.
- Le responsable informatique du club organisateur : il est garant du lancement et de la notation des assauts tout au long du tournoi.
- Le référent COVID du club organisateur : il veille au respect des protocoles sanitaires sur la durée du tournoi.

Le DT est autorisé à prendre toute décision concernant le bon déroulement du tournoi.

Conseil du CREHdeF

Ce type d'épreuve en petit comité doit aussi favoriser les échanges entre les protagonistes des épreuves : enseignants, tireurs, arbitres... Il est donc conseillé au DT d'intégrer les enseignants de l'extérieur présents dans ses décisions, tout comme d'être souple sur les conseils aux tireurs et arbitres afin que ces tournois soient aussi des moments de formation. Toutefois, nous invitons les enseignants à ne pas coacher pendant les matchs et à débriefer avec les arbitres en dehors des matchs et avec bienveillance.

c. Gestion informatique (cf. mode d'emploi BellePoule)

La gestion informatique de la compétition est à la charge de l'organisateur.

Seul l'outil suivant peut être utilisé :

- BellePoule, avec prise en charge de l'ELO.

Il est disponible à cette adresse : <http://www.escrime-hdf.fr/ligue-elo/les-outils/>

La formule présentée dans l'annonce du tournoi doit être utilisée le jour de l'épreuve.

 Le score ELO initial des tireurs doit être renseigné au début du tournoi (se référer aux classements cf. 7.).

Les résultats doivent être visibles par les tireurs en temps réel, tout au long du tournoi. **Le but est de recueillir les résultats après chaque assaut, afin que le score ELO de chaque tireur soit mis à jour immédiatement.** Il est donc inutile de se doter d'une imprimante pour générer les feuilles de poules.

Conseil du CREHdeF

A l'inverse d'une épreuve classique, il est conseillé de faire siéger l'informatique à proximité du plateau technique, avec si possible, un affichage des scores sur écran annexe.

Les assauts sont lancés « en continu », une fois les résultats précédents intégrés. Il y a donc un aller/retour de l'organisateur ou des arbitres (voire des tireurs) à proximité de la table informatique à prévoir.

Le positionnement de l'écran annexe dans un espace vaste permettra d'éviter les regroupements.

d. Déroulement des tournois

Les tournois ne peuvent pas s'organiser comme des compétitions classiques (appel, lancement des feuilles de poule, lancement des matchs de chaque tour de tableau...) car la manière de compter les points diffère. **En effet, pour que le score ELO soit exact, il est nécessaire qu'il soit recalculé à l'issue de chaque assaut.**

Ainsi, hormis le passage nécessaire à l'informatique, les tournois s'organisent davantage comme des poules d'entraînement inscrites au tableau de la salle, avec les tireurs qui viennent inscrire leurs résultats au fur et à mesure et repartent en ayant pris connaissance de leur nouveau match.

Cette organisation dynamique est préconisée car elle permet de la fluidité. Nous ne pensons pas qu'il soit donc utile d'imprimer quoi que ce soit pour organiser (cf. 3.c.).

Conseil du CREHdeF

Tout comme en club, les pannes de matériel peuvent être handicapantes pour tout le tournoi. Si les tireurs de l'extérieur viendront probablement avec du matériel de rechange (comme en compétition), n'oubliez pas de prévoir le matériel de rechange de vos propres tireurs.

e. Publication des résultats

Dès la fin des épreuves, les résultats de ces tournois devront être envoyés sur le portail ELO, par le club organisateur (onglet Résultats du tournoi).

Le CREHdeF se chargera de la mise à jour du classement (cf. 7.).

Le classement de l'épreuve devra faire apparaître les rubriques suivantes : Rang de la compétition, Nom, Prénom, Club, Catégorie, ELO initial, ELO (se référer à la notice BellePoule : <http://www.escrime-hdf.fr/ligue-elo/les-outils/>).

Conseil du CREHdeF

Il est intéressant d'intégrer cet envoi dans la procédure de clôture du tournoi. A l'aide d'une connexion internet, cette routine est simple à mettre en place : le responsable informatique ferme le fichier et le transfère sur le site, pendant la proclamation des résultats. Cela génère moins d'oublis et les résultats sont bien intégrés au classement.

4- ANNONCES DE TOURNOIS

Le club crée l'épreuve du tournoi via le portail dédié du CREHdeF : <http://www.ligueELO.fr>, une à deux semaines avant l'épreuve.

a. Intitulé

L'annonce doit contenir les éléments de présentation suivants :

- Le titre du tournoi.
- La catégorie principale concernée (les surclassements simples et doubles restent autorisés).
- L'arme concernée.
- Le genre (les tournois peuvent être mixtes).

Ex. : Tournoi des escrimeurs artésiens - M15 Epée Mixte

b. Date, Horaires, Lieux et Contact

Les épreuves pourront s'organiser du mercredi au dimanche, le lundi et le mardi étant réservés à la mise à jour des classements par le CREHdeF.

De manière générale, les épreuves ne pourront démarrer avant 09h30 et se terminer après 21h30. Il s'agit également de faire attention aux contraintes gouvernementales, préfectorales et municipales (ex. : couvre-feu).

 Pour que l'annonce soit homologuée, il est nécessaire qu'elle contienne un horaire de début mais aussi de fin. Il est en effet important que les familles aient une vision précise du temps du tournoi. Evidemment l'organisateur mettra tout en œuvre pour respecter les horaires annoncés.

Le lieu, de préférence celui de la salle d'armes, pourra être précisé avec des coordonnées GPS.

L'organisateur renseignera son adresse e-mail sur l'annonce du tournoi.

Conseil du CREHdeF

N'hésitez pas à privilégier des temps de tournois d'une durée d'environ 2h. Les formules doivent s'adapter à vos contraintes horaires et non l'inverse. Cela vous permettra ainsi de proposer un tournoi en soirée, ou plusieurs tournois sur une journée (exemple : 9h30-11h30 ; 13h00-15h00 ; 15h30-18h30) permettant ainsi une animation sur plusieurs catégories, ou de scinder une catégorie en plusieurs sessions.

Un facteur clé de succès de cette animation réside en la capacité qu'auront les familles à programmer leur journée en y intégrant ces tournois. Il est donc primordial qu'ils terminent à l'heure inscrite.

c. Effectifs

A la différence des compétitions sur le circuit régional, la bonne gestion des tournois nécessite qu'ils soient plafonnés en nombre de participants.

En fonction de ses conditions d'accueil (cf. 3.a.), le club organisateur fixera un nombre maximum de participants. Et dans un second temps, il conservera un nombre de place pour ses propres tireurs. La différence donnera donc le nombre de places ouvertes.

L'annonce contiendra donc l'effectif total du tournoi et le nombre de places ouvertes.

 Pour qu'un tournoi soit homologué, il est obligatoire qu'il annonce un quota de places ouvertes.

Les tournois sont « OPEN », c'est-à-dire qu'ils peuvent aussi accueillir les tireurs « hors région », dans le respect des décisions des autorités.

Le quota de « Tireurs VIP » est un nombre de place laissé au club pour inviter des tireurs extérieurs au club (par exemple un tireur avec fort ELO pour stimuler l'attractivité).

Conseil du CREHdeF

Dans un souci d'émulation, n'hésitez pas à laisser au moins 50% des places ouvertes. Ainsi, nous vous conseillons de bien établir en premier lieu la capacité d'accueil, puis l'effectif total et enfin le nombre de places ouvertes. Il est donc probable que vous ne puissiez pas accueillir tous les tireurs de votre groupe sur votre tournoi. Dites-vous bien que ce n'est pas très grave : d'une part, car il est conseillé de les laisser s'inscrire par eux-mêmes, et d'autre part, car vous pourrez très bien organiser un second tournoi avec l'autre partie du groupe.

d. Formule

Les formules annoncées sont relativement libres et laissées à l'appréciation des organisateurs car elles doivent être aussi sélectionnées en fonction des conditions d'accueil, des horaires ciblés et de l'effectif total.

Les choix sont toutefois contraints :

- Pas de tableau d'élimination directe (les tireurs doivent pouvoir faire le même nombre de matchs).
- L'évolution des scores ELO doit pouvoir se faire après chaque match.
- Les tireurs doivent pouvoir faire le même nombre de matchs sur le tournoi.

Les formules proposées sont donc les suivantes :

- Poule unique.
- Poule unique non complète avec même nombre de matchs par tireurs.
- Formule Sabre Laser (poule unique souvent non complète, même nombre de matchs par tireurs mais tirés au hasard, automatisé sur le logiciel Belle Poule).
- 2 tours de poules, 1er tour hétérogène, 2nd tour de niveau.
- Plusieurs tours de poules.
- Poules puis Tableau toutes places tirées (soyez vigilants à la durée de l'épreuve).
- Ronde suisse.
- Montée descente.
- Etc.

Conseil du CREHdeF

Il est préconisé de faire tirer des matchs longs (6 touches, 8t, 10t, 15t, selon les catégories), car cela permet de limiter les biais de victoire/défaite. Le nombre de touche est donc aussi un paramètre à prendre en compte dans le choix de la formule.

e. Frais d'engagement

Le but étant de multiplier les tournois pour multiplier de petits temps de rencontre, les frais d'engagements sont fixés à 2 €.

Conseil du CREHdeF

Il peut être intéressant que les clubs valorisent ce droit d'engagement en prenant en charge des récompenses ou des goûters (en situation de COVID, privilégiez les goûters à emballage individuels et évitez les attroupements).

5- ENGAGEMENTS AUX TOURNOIS

Les tireurs s'engagent via le portail dédié du CREHdeF : <http://www.ligueELO.fr>, dès la parution du tournoi. La première fois, une inscription sur le portail est nécessaire.

Les clubs peuvent également engager leurs tireurs.

Les places étant évidemment limitées par l'organisateur, il existe une logique d'ordre d'inscription.

Une fois inscrit, le tireur devra honorer son inscription.

 Il n'est possible de faire qu'un seul tournoi par semaine pour un tireur.

Les engagements (inscription et désinscription) seront clos la veille du tournoi à 23h59.

Ex. : un club organisant son tournoi un vendredi soir, aura sa liste de participants définitive le vendredi matin, le portail bloquant les engagements le jeudi à 23h59.

S'il existe une impossibilité d'honorer son inscription le tireur devra se désister sur le portail avant la clôture des engagements.

En cas de force majeure (maladie, suspicion COVID...) et donc d'impossibilité de participer à la compétition, le tireur devra chercher à prévenir l'organisateur par tous les moyens possibles (un contact sera précisé sur l'annonce du tournoi).

6- ARBITRAGE

a. Recrutement

Le club organisateur devra tout mettre en œuvre pour trouver les arbitres dont il a besoin (en fonction de son nombre de pistes cf. 3.a.) et veillera à ce qu'ils soient dûment diplômés.

En plus de cet effectif d'arbitres diplômés, il aura également en charge les arbitres en formation positionnés à hauteur d'un arbitre en formation pour 2 arbitres diplômés (cf. 3.a.).

[Les arbitres en formation et diplômés pourront se proposer spontanément aux organisateurs, en ligne, sur le Programme Numérique d'Arbitrage (PNA) : <http://www.portail-arbitrage.fr> Entrée en vigueur saison 2021/2022]

Le club indemniser les arbitres présents à hauteur de 15 € par tournoi, en fonction des règles édictées en 3.a. (un arbitre par piste et 1 arbitre en formation pour 2 pistes).

Le Comité Régional remboursera le club à la réception de la fiche d'émargement des arbitres.

b. Gestion

Tout comme le déroulement du tournoi (cf. 3.d.), la gestion des arbitres doit être simple et fluide.

Le rôle des arbitres en quelques points :

- Sécuriser la piste.
- Commander le combat.
- Juger la validité des touches.
- Sanctionner si besoin.
- Apporter les résultats au DT après chaque match.
- Se tenir à la disposition du DT à tout moment.

Le rôle des organisateurs vis-à-vis de ces arbitres en quelques points :

- Accueillir les arbitres.
- Rappeler la formule, le nombre de touches, les règles sanitaires... (briefing).
- Attribuer les pistes et le matériel (pige, peson...) à un seul individu par piste.
- Organiser le retour des résultats après chaque match (déplacement, SMS...).
- Evaluer les arbitres en formation.
- Selon le nombre de tournoi et le temps de présence des arbitres, s'assurer du confort des arbitres (boissons, nourriture...).
- Indemniser leur prestation et les faire signer la feuille d'émargement « indemnité arbitrage ».

 Le club devra prévoir d'avancer les frais d'arbitrage, puis retourner la feuille d'émargement dûment signée par tous les arbitres présents, accompagnée d'un RIB, pour obtenir le remboursement.

Conseil du CREHdeF

Pour limiter les déplacements dans la salle, l'organisateur peut aussi aller de piste en piste récupérer les résultats, les communiquer au responsable informatique et annoncer les assauts suivants.

Il est aussi possible de mettre en place un groupe sur un logiciel type WhatsApp pour récupérer les résultats rapidement (et garder un historique), tout en limitant les déplacements.

7- CLASSEMENTS

Le classement sera disponible sur le portail du CREHdeF : <http://www.escrime-hdf.fr/ligue-elo/classements-elo/>

Il est mis à jour chaque semaine les lundi et mardi.

Il est organisé par catégorie et genre, et classe les tireurs en fonction de leur score ELO. A ce titre, un tireur classé dans 2 catégories a bien 2 scores ELO différents.

L'entrée dans le classement se fait à 1000 points à tout moment de la saison.

En fin de saison, il sera procédé à une remise à zéro du classement par pallier :

- Tous les tireurs sous la barre des 1000 points, reviennent à 1000 points.
- Tous les tireurs se situant entre 1000 et 1199, reviennent à 1000 points.
- Tous les tireurs se situant entre 1200 et 1399, reviennent à 1200 points.
- Tous les tireurs se situant entre 1400 et 1599, reviennent à 1400 points.
- Et ainsi de suite pour chaque pallier de 200 points.

8- ANNEXES

a. Affiche « Citoyen du sport »



b. Catégories

		2018-2019	2019-2020	2020-2021
Vétérans (1)	4	1949 et avant	1950 et avant	1951 et avant
	3	1950 à 1959	1951 à 1960	1952 à 1961
	2	1960 à 1969	1961 à 1970	1962 à 1971
	1	1970 à 1979	1971 à 1980	1972 à 1981
Seniors		1998 et avant	1999 et avant	2000 et avant
M23 CEE (2)		1996 et avant	1997 et avant	1998 et avant
M20	3	1999	2000	2001
	2	2000	2001	2002
	1	2001	2002	2003
M17	2	2002	2003	2004
	1	2003	2004	2005
M15	2	2004	2005	2006
	1	2005	2006	2007
M13	2	2006	2007	2008
	1	2007	2008	2009
M11	2	2008	2009	2010
	1	2009	2010	2011
M9	2	2010	2011	2012
	1	2011	2012	2013
M7	2	2012	2013	2014
	1	2013	2014	2015
M5		2014 et après	2015 et après	2016 et après

c. Surclassement

Catégories		Années	Surclassement	
			possible	vers
V4		1950 et -	Non	
V3		1951 à 1960	Non	
V2		1961 à 1970	Non	
V1		1971 à 1980	Non	
Seniors		1981 à 1999	Non	
M20	3	2000	Simple	Senior
	2	2001	Simple	Senior
	1	2002	Simple	Senior
M17	2	2003	Simple / Double	M20 / Senior
	1	2004	Simple / Double	M20 / Senior
M15	2	2005	Simple / Double	M17 / M20
	1	2006	Simple / Double	M17 / M20
M13	2	2007	Simple	M15
	1	2008	Simple encadré	M15
M11	2	2009	Simple encadré	M13
	1	2010	Non	
M9	2	2011	Non	
	1	2012	Non	
M7	2	2013	Non	
	1	2014 et +	Non	